



Accident médical sur un bébé

Par **vanadja**, le **14/08/2010** à **22:40**

Bonjour,

J ai accouché d un merveilleux petit garçon en février dernier qui a été victime d une erreur médical !

Une perfusion mal posé c est diffusé dans tout le bras a 3 jours de vie résultat gros hématome brûlure 2ème degrés .

Sortie d hôpital 3 jour après avec quelque soins résultat nécrose a la main encore aucune prise en charge par le médecin de l hôpital .

Avec le papa nous y retournions 2 jours plus tard inquiet un autre médecin nous reçoit et nous envoie d urgence a Paris pour nécrose profonde et risque de septicémie pour un nourrisson de 20 jours !!!

Nous avons passer des moment très difficile ce qui aurai dut etre un très heureux événements a été des mois et des mois de stress !!!

Perdu on ne sait plus vers qui se tourner notre petit ange devra subir une opération avec greffe on ne veut pas laisser tomber l affaire mais ne savons pas vers qui nous tourner !

Par **jeetendra**, le **15/08/2010** à **14:28**

[fluo]Ordre des Avocats[/fluo]

5 Place du Palais de Justice, 89000 Auxerre
03 86 52 06 07

[fluo]Ordre des Avocats[/fluo]

Rue du Palais de Justice, 89100 Sens

09 62 39 32 21

Bonjour, il faut absolument que vous contactiez un avocat à ce sujet (adresses ci-dessus), courage à vous, cordialement.

Par **vanadja**, le **15/08/2010** à **14:38**

Merci pour ces renseignements !!!!

J ai aussi entendu parler des avocats spécialisé en dommage corporel , j ai contacter une association d aide aux victimes mais on m a dit que c est une aassociation crée par les hoopitaux aussi !!!

En faite on sait pas trop quoi faire j ai vu un avocat mais il me dit qu il n est pas spécialisé dans ce domaine car c est le tribunal administratif !!!

Vais essayer de contacter l ordre des avocats merci !

Par **jeetendra**, le **15/08/2010** à **15:33**

de rien, bon rétablissement pour votre bébé, très bon dimanche à vous.